

Certificate of Coverage and Notice to Workers as to Benefit Rights

Les employeurs visés par la loi sur la sécurité de l'emploi de North Carolina (chapitre 96 des Statuts généraux de North Carolina) contribuent à un fond spécial réservé au paiement des prestations d'assurance-chômage. Aucun argent n'est retenu dans les chèques de travail pour des raisons d'assurance-chômage.

Si vos heures de travail sont considérablement réduites ou si on renonce à votre emploi en raison d'un manque de travail, vous pourriez être éligible à des prestations d'assurance-chômage. Si vous travaillez moins que l'équivalent de (3) jours réguliers à temps plein programmés, pendant toute semaine de paie, car le travail n'était pas disponible, vous pourriez être éligible aux prestations d'assurance-chômage. Un employeur peut déposer des demandes d'indemnisation pour les employés par l'automatisation en cas de chômage partiel. Un employeur peut déposer une demande d'inscription jointe pour un employé une seule fois au cours d'une année de prestations et la période de chômage partiel pour laquelle la demande est déposée ne doit pas dépasser six semaines consécutives. Vous devez informer l'employeur de tout salaire gagné de n'importe quelle source pendant la semaine de paie. Les paiements de prestations d'assurance-chômage sont traités à Raleigh, en North Carolina. Assurez-vous que votre employeur a votre adresse postale correcte.

Si vous perdez votre emploi auprès de cet employeur, vous pouvez contacter le Département du commerce, Division de Solutions pour la main d'œuvre (DWS) à www.nccommerce.com/workforce pour vous aider à obtenir un travail approprié. DWS fournit gratuitement une grande variété de services. Si un travail approprié n'est pas disponible, vous pouvez déposer une demande de prestations d'assurance chômage auprès de la Division de la sécurité de l'emploi à des.nc.gov ou par téléphone au 877-841-9617.

Par la loi, on peut refuser les prestations d'assurance-chômage aux travailleurs qui ont perdu leur emploi pour d'autres raisons ou qui refusent un travail approprié.

Si vous avez des questions sur les prestations d'assurance chômage ou si vous avez besoin de plus d'informations, contactez la Division de la sécurité de l'emploi à l'adresse indiquée au bas de cette affiche.

Pendant les conflits du travail [Section 96-14.7(b)]

Un individu est disqualifié pour les prestations si la Division détermine que le chômage total ou partiel de l'individu est causé par un conflit à votre lieu de travail ou tout lieu appartenant à l'employeur dans l'état North Carolina. Une fois que le conflit du travail a pris fin, ces travailleurs continueront d'être éligibles aux prestations d'assurance-chômage pendant la durée raisonnablement nécessaire pour reprendre les activités au lieu de travail des travailleurs

Instructions pour les employeurs

1. Affichez cet avis dans vos établissements dans un endroit où tous les employés peuvent le voir. Des copies supplémentaires peuvent être obtenues en ligne à des.nc.gov.
2. Vous devez notifier les travailleurs concernés d'une période de vacances dans un délai raisonnable avant le commencement.
3. Les demandes de prestations pour les travailleurs ci-jointes peuvent être déposées en ligne à des.nc.gov.

DES recommande fortement l'affichage de cette information.

Pour plusieurs informations, veuillez contacter:

North Carolina Department of Commerce
Division of Employment Security
P.O. Box 25903
Raleigh, N.C. 27611
Téléphone: (919) 707-1237
des.nc.gov

